

LE PETIT BILLANTIN

Informations Municipales, Décembre 2018

NUMERO 43

SOMMAIRE

Editorial
Forum des Associations
Autour de l'école
Cérémonie du 11 novembre
Expression de l'opposition
Informations

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi : de 16h à 18h30 Mercredi : 8h30 à 11h30 Jeudi : de 8h30 à 11h30 et de 16h à 18h30 Samedi : 8h30 à12h00

Permanences de M. le Maire :

Sur rendez-vous
Téléphone:
04 76 06 62 41
Télécopie:
04 76 06 67 15
Adresse mail:
mairie.bilieu@paysvoironnais.com
Site internet:
www.mairie-bilieu.fr



Directeur de publication : J-Yves Penet, Maire de Bilieu Conception : Service communication Tirage : 750 exemplaires

Imprimerie : Max PERRIN ZA du Bert 38630 Les Avenières

Papier 100% recyclé Encres végétales





Mes chers concitoyens,

En cette fin d'année troublée, la commune et ses élus, trop souvent malmenés, semblent revenir au centre du débat démocratique.

On ne peut que s'en réjouir, tant nos collectivités représentent un échelon démocratique indispensable, au plus proche des citoyens et de leurs préoccupations.

La commune demeure également le lieu des actions concrètes permettant à chacun de trouver sa place, dans un cadre de vie adapté à ses besoins.

Parmi ceux-ci, la faculté de disposer d'un logement correspond à la fois à une nécessité et à un droit pour toute personne.

Aussi, je voudrais exprimer la grande satisfaction de la municipalité de constater que les logements construits par la Société Dauphinoise pour l'Habitat, au cœur du village, soient désormais achevés.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les familles qui viennent d'intégrer ces appartements, en ce début Décembre.

Dans un autre registre, en Novembre s'est déroulée la 1^{ère} phase de mise en place du réseau d'eau pluviale sur la route de Montferrat et celle de Pré Verger.

Ainsi, en cette fin d'année, nous poursuivons notre action dans tous les domaines de la vie municipale, comme vous avez eu l'occasion de le constater à la lecture du « cahier des projets » qui vous a été distribué récemment.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes et je vous donne rendez-vous le 11 janvier prochain à 19 h, à l'espace Chartreuse, pour les vœux du maire.

Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu

Cérémonie du 11 novembre 2018



Forum des Associations ... Une journée attendue et une vraie réussite!

Depuis 4 ans et sa création à BILIEU, le forum intercommunal revenait cette année dans notre commune et l'on peut dire qu'il fut un événement souhaité et bien fréquenté. A en juger par la mobilisation du secteur associatif « Tour du lac » jusqu'au dernier jour d'inscription, chacun savait que, pour se faire connaître et attirer de nouveaux adhérents, c'était la vitrine idéale!

45 stands présents, l'Espace Chartreuse comble, 2 chapiteaux extérieurs nécessaires pour satisfaire tous les participants, les communes avaient fait le maximum pour que les visiteurs y trouvent leur compte et soient bien installés: les associations de sports individuel et collectif, celles proposant danse, musique ou chant, les associations environnementales, celles liées à la protection de la nature, au bien-être ou à la perception corporelle, il y en avait pour tous les goûts et toutes les sensibilités.

Durant la journée, le Sou des écoles de Bilieu proposait à tous, boissons et petite restauration. La municipalité de Bilieu remercie encore Christophe Baraldi et son équipe pour le prêt des chapiteaux indispensables au bon déroulement du forum.

La présence de nombreux élus des 4 communes, ainsi que de Sylviane Colussi, conseillère départementale et de Monique Limon, députée de la 7^{ème} circonscription fut très appréciée. La municipalité de Bilieu offrait le pot

aux élus et aux représentants des associations avant les prises de parole traditionnelles.

Les adjoints aux sports des communes, Christiane Pérot, Arnaud Achard, Philippe Chassigneu, Philippe Accorso et Thierry Casel, en charge de l'organisation de la journée, vous donnent rendez-vous en septembre 2019 à Charavines pour une formule un peu inédite.



Bonne fin d'année à tous, ne vous privez pas de projets en famille ou dans les associations car, comme le disait le grand Victor Hugo:

« Les jours ne sont beaux que par leur lendemain »

Thierry CASEL, Adjoint à la vie associative

Autour de l'école...

Actuellement l'école accueille 197 enfants, 35 petits ont intégré l'école pour la première fois. De plus en plus d'enfants fréquentent la cantine et la garderie.

Revenons donc sur ce service mis en place pour venir en aide aux problèmes de garde des parents qui travaillent, service non obligatoire contrairement à l'école qui, elle, l'est. Mais ce service ne doit pas oublier le confort et la sécurité des enfants.

Voilà donc ce que j'ai vécu un soir de garderie :

« Panique à bord si j'ose dire ! » : 10 enfants non inscrits étaient là, inquiets voire même très inquiets : étaient-ils à la bonne place ? Les attendait-on dehors ?

Un personnel en grand difficulté car il devait gérer les enfants présents inscrits ou non et les enfants inscrits qui manquaient à l'appel car récupérés par les parents sans en avertir le personnel.

Après discussion avec le personnel très stressé, nous avons décidé, pour le confort et la sécurité de tous, de revoir le règlement de ces services.

Nous avons rédigé une note aux parents après en avoir fait part aux parents d'élèves élus :

 en commission scolaire (formée d'élus de la majorité, l'opposition ayant refusé d'y participer, et de citoyens), élargie (cela n'est pas une obligation mais notre choix) aux enseignants, personnels et parents d'élèves élus en conseil d'école.

• en conseil d'école

Chacun ayant bien conscience qu'au vu du nombre d'enfants fréquentant ces services, on ne peut plus accepter une telle souplesse au niveau des inscriptions. D'autre part, il faut qu'on puisse anticiper le besoin en personnel : anticipation impossible si les inscriptions se font le jour même. Il faut qu'on puisse redéployer les temps de travail du personnel existant, toute nouvelle embauche étant pour l'instant non envisageable.

Les mêmes constats ont été faits à la cantine : des enfants y arrivaient sans y être inscrits, ou avec un pique nique qu'il fallait réchauffer!

En tant qu'élus responsables, on ne peut plus accepter de telles dérives d'où la mise en place de l'inscription à ces services une semaine à l'avance et la mise en place d'un tarif majoré, pour les parents des enfants qui arriveraient à ces services sans y être inscrits.

Bien entendu les cas d'urgence ou exceptionnels seront examinés.

Nous sommes conscients que ces nouvelles directives peuvent occasionner des gênes pour certains d'entre vous mais il faut que ce service continue à fonctionner dans les meilleures conditions possibles pour le bien de nos enfants.

TRAVAUX EFFECTUES A L'ECOLE POUR LA RENTREE

Augmentation de 5 € de la subvention par élève Changement du bureau de la directrice Achat de mobiliers de rangements Achat de bureaux

Changement des rideaux de la cantine Peinture d'une classe et de la salle d'évolution Mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) Branchement pour que les téléphones des classes puissent appeler les numéros en 06

Installation de la WIFI pour l'accès à internet

Nadine Campione, 1^{ère} Adjointe

11 NOVEMBRE 2018 ... Un centenaire qui restera dans la mémoire collective

En cette année anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, BILIEU, comme toutes les communes de France, avait tenu à marquer particulièrement cet événement.

Toutes les générations y avaient été associées : les enfants de l'école, les familles par un courrier de M. le Maire et les Anciens Combattants par le biais de l'UMAC, de la FNACA et du SOUVENIR FRANCAIS.

Deux enseignantes de cycle 3, Sabine et Cindy du groupe scolaire Petit Prince, avaient sensibilisé leurs élèves à l'importance du devoir de mémoire, travaillant des lectures de témoignages de poilus et un chant qui fut interprété a capella lors de la cérémonie.

La population venue nombreuse devant la mairie entamait une marche silencieuse derrière la batterie-fanfare et les élus au moment où les cloches de l'église du village rappelaient à 11h précises, et, sonnant pendant 11 minutes, le signal de la fin des combats il y a maintenant un siècle. Autour du nouveau mémorial, les quelque 150 citoyens présents affichaient une attitude de recueillement et de respect face aux porte-drapeaux, lors des dépôts de gerbes ou pendant la lecture des messages républicains. Un élu donna lecture du témoignage de la doyenne de la commune, témoignage poignant du vécu dans sa famille en cette période troublée de l'Histoire.

C'est avec une grande solennité mêlée à une conscience citoyenne remarquable, que tout le monde entonnait à l'unisson la Marseillaise à la fin du protocole officiel et sous un soleil radieux.

Les élus conviaient ensuite tout le monde à se retrouver sous le préau de l'école pour un pot de l'amitié offert par la municipalité.

Tous nos remerciements aux représentants de l'UMAC, de la FNACA, du SOUVENIR FRANCAIS présents à cette cérémonie, à la batterie-fanfare ainsi qu'aux élèves, à leurs familles et à l'ensemble des Billantins venus en ce 11 novembre marquer toute leur conscience citoyenne et leur solidarité envers l'événement.

Thierry CASEL, Adjoint et correspondant Défense

Parole à l'opposition : AGIR ENSEMBLE, POUR UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE

Une priorité pour notre groupe d'opposition : la qualité de vie tout en maîtrisant les dépenses. C'est pourquoi nous devons vous informer des dernières décisions prises par la Municipalité actuelle lors du Conseil Municipal du 25/10/2018.

GARDERIE SCOLAIRE: UN SERVICE PUBLIC RÉPONDANT AUX BESOINS DES PARENTS D'ELEVES?

La concertation était une des promesses électorales de l'exécutif! Avez-vous été consultés pour des projets concernant vos enfants : cantine et garderie avec inscription d'une semaine sur l'autre, tarif majoré de 10€/enfant si modifications de dernière minute?

Conscients des difficultés potentielles pour certains parents, nous nous sommes vivement opposés à ces mesures jugées impensables dans un contexte financier toujours plus contraignant pour chacun.

INVESTISSEMENTS: DES PROJETS DÉJA DEPASSÉS?

La Municipalité engage en fin de mandat des investissements lourds qui endetteront notre commune pour de nombreuses années. Pourquoi se précipiter sachant que certains de ces investissements risquent d'être vite obsolètes ? Aurons-nous encore les moyens de financer une possible extension de l'Ecole ?

Réhabilitation de l'Espace la Sure (coût 412 K€ HT) :

Utiliser vos impôts locaux (argent public) pour financer un **projet privé** de création d'une **M**aison d'**A**ssistantes **M**aternelles occupant la moitié de l'Espace la Sure pour satisfaire 3 voire 4 assistantes maternelles. Qu'en pensent les **autres**? Et **vous**? **Nous** "Oui à une **MAM** mais dans des locaux **privés** financés par le privé."

Un espace partagé entre le Relais d'Assistantes Maternelles, Happy Danse. Et l'Association des anciens de l'Age d'Or?

La construction d'un local dédié à l'Ecole de Musique à proximité de l'Espace la Sure sans maîtrise des effectifs et de l'équilibre financier. N'aurait-il pas été plus intéressant de l'intégrer dans le projet de la Salle des fêtes ?

Rénovation – Agrandissement de la salle des fêtes (coût 648 K€ HT)

Une rénovation de notre salle des fêtes plutôt qu'une reconstruction ? Le lieu actuel n'est vraiment plus adapté à la taille de notre commune situé à proximité d'habitations.

Divers Travaux (coût 329 K€):

Quels sont les critères pour le démarrage de ces travaux ?

Route des Maures, Route de Charavines Route de Montferrat/Rue Pré Verger

Malgré l'obtention de subventions, la Municipalité ne pourra pas financer tous les emprunts contractés. Nous exigeons de l'exécutif une totale transparence sur l'endettement actuel et à venir.

GEMAPI: UNE NOUVELLE TAXE A PAYER dès 2019

Le Pays Voironnais a adopté la nouvelle taxe pour la "Gestion des Milieux Aquatiques". Dans un contexte financier devenu plus difficile, il faudra vous attendre à une augmentation de votre Taxe Foncière 2019. Nous avons demandé la position de M. PENET qui s'est retranché derrière la notion du secret du vote réalisé au Pays Voironnais! Rejoignez-nous pour dire **NON** à la politique dépensière de cet exécutif qui manque de transparence et de respect de l'opposition municipale par l'**Absence voulue de concertation**.

N'hésitez-pas à nous contacter à l'adresse mail suivante: agirensemble38850@gmail.com

Informations

ELECTIONS

La prochaine échéance électorale est prévue le dimanche 26 mai 2019 pour le renouvellement du Parlement européen. La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les règles de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme est conduite par le Ministère de l'Intérieur. Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2019.

Cette réforme :

- facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin.
- fiabilise les listes électorales en garantissant l'unicité de l'inscription et la sincérité des listes électorales. Mise en place d'un système de gestion des listes électorales unique dans le cadre d'un dispositif national sécurisé.
- modernise la démarche d'inscription en développant l'inscription en ligne et par la gestion dématérialisée de bout en bout et en continu entre les acteurs institutionnels.

Pour voter, l'inscription est obligatoire sur la liste électorale du lieu de domicile ou de résidence. Cette inscription permet de recevoir sa carte d'électeur et de connaître l'adresse de son bureau de vote.

À compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription sur la liste électorale pourront être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent un scrutin.

À titre transitoire, entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, les demandes d'inscription seront déposées au plus tard le dernier jour du 2^{ème} mois précédant le scrutin, soit :

- le dimanche 30 mars 23h59 par internet,
- le samedi 30 mars 2018 en mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public.

Sont concernées les personnes de nationalité française ou ressortissants européens étant nouvellement installées sur Bilieu ou ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard le 29 février 2019, ainsi que toutes celles non inscrites sur la liste électorale.

Les pièces justificatives nécessaires à l'inscription sont :

- Un document établissant votre identité et votre qualité de français (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- Un document prouvant votre attache avec la commune (quittance de loyer, de téléphone, d'électricité...)

Les ressortissants européens autres que les Français peuvent, sur leur demande et après avoir apporté la preuve de leur capacité à y figurer, être inscrits sur la liste électorale complémentaire établie soit en vue des élections européennes, soit en vue des élections municipales.

Le recensement militaire

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en mairie muni(e) de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

Collecte de fin d'année :

La collecte des emballages / papiers du lundi 31 décembre après-midi est annulée et non reportée.

Merci de penser à laisser l'accès libre aux boîtes aux lettres, les jours de ramassage des poubelles, cela facilitera le travail du facteur !

Le RAM du Tour du Lac

Le RAM -Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s- est de nouveau ouvert. Anne Multin et Elisabeth Graven en sont les animatrices.

Nos permanences téléphoniques au **09-67-00-48-89** Lundi de 14h à 18h30 / Mardi de 13h30 à 16h / Vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez- vous au 1556 route de Saint Pierre de Paladru 38850 Villages du Lac de Paladru

Retrouvez- nous sur le net : <u>ramdutourdulac@gmail.com</u> <u>http://ramdutourdulac.wix.com/ramdutourdulac</u>

Les pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le numéro unique suivant : 04 76 91 10 99

Les numéros d'urgence

SAMU 15 Police 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Accueil sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons de Lyon 04 72 11 69 11

Le RECENSEMENT, c'est utile à tous!

Le recensement se déroule dans votre commune du 17 janvier au 16 février 2019.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Manifestations

Vendredi 21 décembre	Vin chaud, douceurs de Noël	Salle Vercors	Le Verre à Soi
Vendredi 11 janvier	Vœux du Maire	Espace Chartreuse	La Municipalité de Bilieu
Dimanche 27 janvier	Matinée Diots	Espace Chartreuse	FC Bilieu